

DÉPARTEMENT
des
HAUTES ALPES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

ARRONDISSEMENT de
BRIANCON

CANTON DE
BRIANCON 1

COMMUNE
DE
**VILLAR
D'ARENE**

L'an deux mil vingt trois et le 11 décembre 2023 à 18 heures 15

le conseil municipal de la commune de VILLAR D'ARENE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur **Olivier FONS**, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : le 1 décembre 2023

Présents : Olivier FONS, Michel GONNET, David LE GUEN, Béatrice ALBERT, Jean-Pierre JACQUIER, Catherine RULFO PATTE, Élodie LEFEBVRE, David AMIEUX, Gilles JUGE, Valérie LANDRY BUCH

Absent : Sylvain PROTIERE

Secrétaire de séance : David LE GUEN

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que Mr et Mme RUBINELLI Jean Michel et Karine désirent acheter la Maison Calm située sur la parcelle AB 354.

Conformément aux préconisations des domaines, l'estimation est de 75 000€.

Nombre de conseillers :

En exercice : 11
Présents : 10
Votants : 10

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Accepte de vendre La Maison Calm, parcelle AB 354 au prix de 75 000€.
- Dit que les frais de géomètre et de notaire seront à la charge de l'acquéreur.
- Autorise Monsieur le maire à signer tout document nécessaire à cette vente.

OBJET

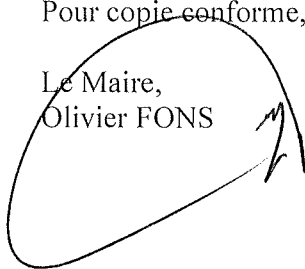
VENTE DE LA
MAISON CALM
PARCELLE AB 354

59/2023

Ainsi fait et délibéré les : jour mois et an susdit

Pour copie conforme,

Le Maire,
Olivier FONS



Envoyé en préfecture le 13/12/2023

Reçu en préfecture le 13/12/2023

Publié le

ID : 005-210501813-20231211-D592023-DE